

Les missions des bibliothèques publiques autonomes du point de vue des élus municipaux québécois : Une analyse de discours

Résumé : L'objectif principal de cette recherche est de comprendre, via les discours, le point de vue des élus municipaux québécois sur les missions des bibliothèques publiques autonomes, en comparaison avec les pratiques des bibliothèques au plan local.

Abstract:

1. Introduction

La légitimité d'une organisation est fondée sur sa mission, c'est-à-dire sur sa raison d'être (Drucker, 1990). Or en Europe comme en Amérique du Nord, les responsables des bibliothèques et de nombreux chercheurs craignent que le doute soit jeté sur les missions des bibliothèques publiques en raison de l'avènement de la société de l'information (Kann-Christensen et Pors, 2004; Peignet, 2005; Rasmussen et Jochumsen, 2003; Rubin, 2004). De plus, les textes officiels ayant débattu des missions des bibliothèques publiques sont pluriels et les missions y sont délibérément non définies (Bouthillier, 1996). Au Québec où une grande majorité des bibliothèques publiques autonomes sont placées directement sous la tutelle de la municipalité, c'est auprès des élus municipaux qu'il faut définir et légitimer les missions des bibliothèques publiques.

L'objectif principal de cette recherche est de comprendre, via les discours, le point de vue des élus municipaux québécois sur les missions des bibliothèques publiques autonomes, en comparaison avec les pratiques des bibliothèques au plan local.

2. Recension des écrits

Les missions comprennent ici les valeurs et les finalités (champs d'activité, rôles et publics visés) des bibliothèques publiques.

Les valeurs des organisations sont en réalité les valeurs de leurs gestionnaires (Bergeron, 2001), ici les bibliothécaires. Certaines font consensus : la démocratie, la liberté intellectuelle, le respect de l'individualité, la préservation des documents, la qualité du service, la foi en l'écrit, la célébration du Beau (ALA, 2004; Finks, 1989; Gorman, 2000; Gorman, 2001; IFLA, 2005; Rubin, 2004; UNESCO, 1994), tandis que d'autres sont disputées par les chercheurs postmodernes : égalité versus équité d'accès à l'information, rationalisme, recherche de la vérité (Radford, 1992; Radford, 1998).

Les champs d'activité sont préconisés par l'UNESCO (1994) : information, alphabétisation, culture et éducation, auxquels nous ajoutons le divertissement que l'UNESCO a retiré de la dernière version du Manifeste (Abid et Giappiconi, 1995). Selon le sens que l'on donne à ces concepts, les implications pour les bibliothèques publiques sont différentes. C'est alors à chaque bibliothèque d'investir l'un et/ou l'autre de ces

champs d'activité selon l'une ou l'autre définition de chaque champ. Le développement des collections, l'organisation des services, les ressources humaines et technologiques, bref l'offre au public et donc la mission est affectée par ces choix.

Les rôles sont les fonctions sociales des organisations. Les rôles des bibliothèques publiques sont au nombre de huit dans les recommandations de l'ALA : centre d'activités communautaires, centre d'information communautaire, centre de support éducatif, centre indépendant d'apprentissage, bibliothèque populaire, porte d'apprentissage pour les enfants d'âge préscolaire, bibliothèque de référence et centre de recherche. Chaque bibliothèque doit remplir quelques-uns de ces rôles possibles (McClure *et al.*, 1987). Pour ce faire, l'ALA propose des services spécialisés (Hemmel, Wilson et Revision Committee of the Public Library Association, 1998).

Les bibliothèques publiques ont la particularité de s'adresser à tous. Cependant dans la littérature scientifique, professionnelle et la politique du livre et de la lecture du Québec, certains groupes de personnes sont présentés comme des publics de choix, soit de par leur âge, soit de par leur situation dans la société. Ce sont principalement les enfants, les adolescents, les personnes âgées, les personnes handicapées et les communautés culturelles. D'autres groupes sont plus rarement évoqués dans la littérature professionnelle, notamment les publics qui ne peuvent se rendre à la bibliothèque (les malades, les prisonniers) et le public adulte.

La recension des écrits témoigne du peu de recherches faites sur les missions des bibliothèques publiques et du manque de consensus sur les missions des bibliothèques publiques au sein même de la profession (Smith, 2008).

3. Cadre conceptuel

La perspective de la construction sociale a pour objectif de comprendre comment le sens est construit par les individus et les effets de sens (Schwandt, 2000). Dans cette perspective, la vie quotidienne se présente comme une réalité interprétée par les individus, une réalité possédant un sens de manière subjective, un monde cohérent (Berger & Luckmann, 1966). Les interprétations sont donc multiples, sans que l'on puisse dire que certaines soient vraies ou valides et d'autres pas (Crotty, 1998; Heracleous, 2004). La construction de sens est une activité humaine; les individus ont la capacité d'apprendre de leurs actions, de leurs expériences (Rouleau, 2007; Van Dijk, 1997); la construction de sens est donc rétrospective (Berger & Luckmann, 1966). Le langage occupe une place prépondérante dans la construction de sens parce qu'il constitue le système conventionnel de signes grâce auquel les individus partagent leurs points de vue (Berger & Luckmann, 1966). Le sens est construit dans un contexte particulier (Van Dijk, 1997).

Il s'agit donc dans cette recherche d'étudier les discours des élus municipaux québécois dans leur contexte. Pour ce faire, sont recherchées à la fois la compréhension du discours en profondeur conformément aux approches descriptives du discours et la contextualisation du discours empruntées aux approches critiques, sans toutefois verser dans la dénonciation du pouvoir et la recherche du changement social. Le cadre conceptuel de cette recherche comprend donc : (1) une dimension personnelle issue de la construction sociale de la réalité (Berger & Luckmann, 1966); (2) une dimension textuelle empruntée à la psychologie sociale discursive développée par Potter et Wetherell (1987) qui permet d'étudier les thèmes et métaphores utilisés dans le discours;

(3) une dimension contextuelle qui permet de tenir compte du contexte de production et du contexte d'interprétation du discours et (4) une dimension sociale empruntées à l'analyse critique développée par Fairclough (1992) qui comprend le contexte organisationnel, le contexte historique et social, les effets idéationnels du discours et l'écart entre le discours et la réalité des pratiques.

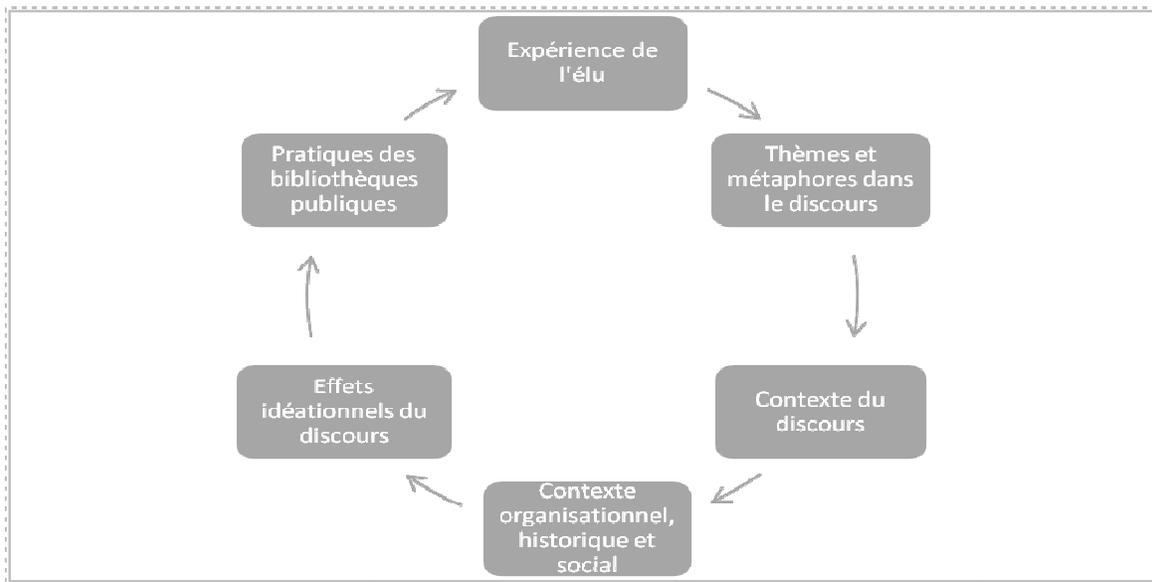


Figure 1 – Cadre conceptuel de l'étude

4. Méthodologie

La stratégie de recherche adoptée est une étude de cas multiples visant une analyse en profondeur de chaque cas et une analyse transversale inter cas (Benbasat, Goldstein & Mead, 1987; Miles & Huberman, 2003; Yin, 2003). Au nombre de douze, les cas (municipalités) ont été sélectionnés en fonction de deux critères de variation (la taille de la municipalité et le budget annuel alloué par les municipalités aux bibliothèques) et un critère discriminant (la distance des cas par rapport à l'Université de Montréal). Des entrevues ont été menées auprès des élus municipaux présidant la commission ou le comité dont dépendent les bibliothèques publiques. Avec les politiques culturelles municipales, elles ont fait l'objet d'une analyse de discours. Les entrevues auprès des responsables des bibliothèques et la documentation ont fait l'objet d'une analyse de contenu.

5. Résultats et discussion

5.1 Expérience des élus

Les élus rencontrés (n=12) se situent dans les régions administratives du Centre du Québec (n=1), l'Estrie (n=1), Lanaudière (n=1), les Laurentides (n=3), la Mauricie (n=1) et la Montérégie (n=5). Hommes (n=6) et femmes (n=6) sont en nombre égal dans l'échantillon. La plupart des répondants ont entre 45 et 64 ans (n=10); les plus jeunes (n=1) et les plus âgés (n=1) sont rares. La majorité des répondants n'ont pas de diplôme universitaire. Les répondants proviennent d'horizons professionnels divers; un seul provient du secteur de l'information, la culture et les loisirs. La majeure partie des répondants est élue depuis plusieurs mandats.

Tous ces élus ne sont pas inscrits à la bibliothèque. Certains préfèrent acheter des livres. Mais les rares élus qui ont fréquenté une bibliothèque publique étant plus jeunes sont tous des usagers aujourd'hui. L'habitus de lecture publique est absent chez la plupart des élus municipaux rencontrés; ce qui est fréquent chez les québécois de plus de 40 ans (Baillargeon, 2002). Cette « pesanteur sociologique » (Baillargeon, 2002, p. 39) n'est peut-être pas si déterminante si l'on regarde les sentiments des élus vis-à-vis des bibliothèques. Si les bibliothécaires se plaignent de la façon dont leurs services sont perçus par leurs élus municipaux (Baillargeon, 2002), l'intérêt des élus est palpable dans cette recherche, comme dans l'étude de Mittermeyer (1989).

Comme dans les études réalisées auprès des élus de Norvège (Audunson, 2005), des Pays-Bas (Public Library Vlissingen, 2003) ou d'Australie (Smith, 2004), la bibliothèque est perçue comme un service public essentiel voire primordial par les élus municipaux québécois. Baillargeon rappelle que la bibliothèque publique est l'établissement culturel le plus fréquenté au Québec (2004). Dans les petites municipalités, la bibliothèque est bien souvent le seul service culturel. Mais les élus des plus grandes villes ont aussi mis en avant la bibliothèque, notamment par le biais du réseau local (une bibliothèque centrale et ses annexes) couvrant le territoire. Dans les quartiers excentrés, la bibliothèque est encore là le seul service culturel. La primauté de la bibliothèque réside donc dans le fait de couvrir les territoires éloignés de tout autre service culturel.

Seul point faible des bibliothèques publiques dans le discours de quelques élus, la bibliothèque est « méconnue » du grand public. Le marketing des bibliothèques est donc défaillant selon eux. Pour Baillargeon, cette invisibilité tient à « la réserve légendaire des bibliothécaires » et la jeunesse des bibliothèques publiques au Québec (2005, p. 364). Les élus municipaux rencontrés attendent finalement que les bibliothèques soient moins discrètes sur le plan des communications.

Certains élus des petites municipalités sont curieux de savoir comment cela se passe dans d'autres villes de même taille. Ils comparent leur ville, leur bibliothèque aux autres. Mais ce n'est pas le cas dans toutes les villes, même de petite taille. Bien souvent, l' élu a une vision de sa municipalité et ne connaît pas ce qui se passe ailleurs. Ceci va à l'encontre des résultats de Koepp (1967) qui avait montré que la comparaison avec les autres municipalités était le premier facteur d'influence sur les décisions relatives au personnel des bibliothèques publiques et le troisième facteur d'influence sur les décisions relatives au budget des bibliothèques publiques.

Quelques villes mettent en avant l'attrait pour la ville que constitue la bibliothèque. La bibliothèque est vue comme un atout dans la ville, un atout qui rapporte quelque chose à la ville. La bibliothèque est alors un investissement et non un service. Cette vision de la bibliothèque comme vecteur d'image pour la ville est loin d'être partagée par tous les élus.

Les élus municipaux partagent donc un intérêt certain pour la bibliothèque, même s'ils ne sont pas abonnés actuellement et n'ont pas fréquenté la bibliothèque précédemment. Ils partagent les mêmes sentiments, les mêmes facteurs d'influence et la même image de la bibliothèque comme lieu central, vital, chaleureux, riche, qui permet de découvrir, de guider et de pénétrer dans le monde des connaissances.

5.2 Thèmes et métaphores dans le discours

Les thèmes et métaphores dans le discours ont été étudiés concernant les valeurs, les champs d'activité, les rôles et les publics des bibliothèques publiques.

5.2.1 Les valeurs

Les valeurs des bibliothèques selon les élus municipaux québécois sont les suivantes; elles sont présentées par ordre décroissant des occurrences.

Tableau 1 – Les valeurs des bibliothèques publiques

Valeurs
Qualité du service
Accessibilité
Goût de la lecture
Souci de la langue
Respect des œuvres
Valeurs sociales
Liberté intellectuelle
Rationalisme

La qualité du service est la valeur prioritaire chez les élus, comme chez les professionnels (Dole, Hurych et Koelher, 2000; Smith, 2008). Pour les élus comme pour le public d'ailleurs (Ladhari et Morales, 2008), la qualité du service passe principalement par le local, le fonds documentaire et les animations. Chez les professionnels, le service le plus important rendu aux usagers reste les collections (Smith, 2008). Le public apprécie également particulièrement le fonds documentaire (Public Agenda, 2006). 70% des personnes interrogées au Canada dans l'enquête menée par OCLC ont répondu penser prioritairement aux livres quand on évoque la bibliothèque (2005). Les élus municipaux québécois sont donc en phase avec les professionnels et le public lorsqu'ils mettent en avant la collection comme facteur décisif de la qualité du service de bibliothèque. Le personnel et les services offerts par la bibliothèque sont de moindre importance dans la valeur de qualité du service, du point de vue des élus.

Dans la littérature professionnelle, on parle d'égalité ou d'équité d'accès. C'est une valeur primordiale pour les professionnels (Koehler, Hurych, Dole et Wall, 2000; Smith, 2008). De même, les élus font montre d'un souci certain pour l'accessibilité de la bibliothèque, mais cette accessibilité ne se décline pas de la même manière selon les contextes. L'accessibilité a été définie par les élus municipaux québécois en termes d'accessibilité financière et d'heures d'ouverture de la bibliothèque. L'accessibilité physique des locaux n'a pas été évoquée autrement que par le signalement d'une rampe d'accès extérieure et la présence ou non d'un ascenseur à l'intérieur de la bibliothèque quand elle est conçue sur plusieurs étages. Quant à l'accessibilité de la bibliothèque via le Web, elle n'a pas été évoquée. L'accessibilité de la bibliothèque se cantonne donc à l'accessibilité aux services *in situ*.

Le goût pour la lecture est mis de l'avant par les élus. C'est une valeur qu'ils veulent inculquer aux enfants par l'« éveil à la lecture ». Les élus norvégiens ont également souligné la nécessité de promouvoir la lecture (Audunson, 2005). D'ailleurs, le public est lui aussi sensible à cet « amour du livre » (Public Agenda, 2006). Le goût de la lecture est donc une valeur partagée par les élus et le public.

Mais ce qui distingue les élus, ce sont les valeurs discordantes. (1) Une valeur est apparue dans quelques cas alors qu'elle n'était jamais mentionnée dans la littérature, la qualité de la langue. Quelques élus municipaux québécois se sont montrés particulièrement soucieux de la « défense du bon français » tandis qu'un seul insistait sur l'importance du bilinguisme. (2) Le respect des œuvres est aussi une valeur peu répandue chez les élus municipaux. Le respect est entendu comme respect de l'intégrité physique des documents et non comme respect moral. La préservation est considérée comme une valeur prioritaire par 10,2% des professionnels des bibliothèques publiques (Koehler, Hurych, Dole et Wall, 2000). Les élus municipaux québécois, comme les professionnels, ne privilégient donc pas cette valeur. (3) Quelques rares élus ont évoqué le respect, l'absence de jugement comme valeur essentielle des bibliothèques publiques. Encore plus rares sont les élus qui ont parlé du respect de l'individualité. Les valeurs humaines et sociales des bibliothèques sont donc limitées dans le discours des élus municipaux. (4) Jamais la liberté intellectuelle n'a été évoquée en ces termes. Mais quelques élus ont parlé de la bibliothèque en tant que lieu qui permet « la confrontation des idées », « le partage des idées, des conversations », « lieu de dialogue entre les lecteurs ». La bibliothèque est donc un lieu de débat pour quelques rares élus municipaux. Le public canadien voit également la bibliothèque comme un lieu de débat (Ladhari et Morales, 2007). Quant aux professionnels, les résultats des études varient : 62% d'entre eux considèrent que la variété des points de vue est le rôle le plus important de la bibliothèque dans la thèse de Smith (2008), au lieu de 0% dans l'étude menée par Koehler, Hurych, Dole et Wall (2000). Du côté des élus, les Australiens mettent en avant la liberté intellectuelle (Smith, 2004), tandis que la majorité de leurs homologues néerlandais n'ont pas d'opinion à ce sujet (Public Library Vlissingen, 2003). Les élus comme les professionnels sont donc hésitants à ce sujet. (5) Deux élus ont parlé de l'accès aux documents via des livres « bien classés » dans la bibliothèque. Le rationalisme n'est donc pas une valeur récurrente dans le discours des élus.

Les valeurs récurrentes dans le discours des élus municipaux québécois sont celles sur lesquelles ils peuvent avoir une emprise et dont ils sont particulièrement fiers. Les valeurs évoquées par les élus ne sont pas si éloignées de celles des professionnels et du public. Les élus s'expriment autrement que les professionnels, avec un vocabulaire usuel et non avec de grands principes. Par contre, si les valeurs humaines et sociales, la liberté intellectuelle, le respect des œuvres et le rationalisme ne sont pas récurrents dans le discours des élus municipaux québécois, c'est sans doute parce que ces valeurs sont si évidentes pour les élus qu'ils ne les ont pas ou peu mentionnées durant l'entrevue. Cette hypothèse serait à vérifier. Reste le souci de la langue qui s'ajoute au portrait des valeurs des bibliothèques publiques dressé dans la littérature.

5.2.2 Les champs d'activité

Les cinq champs d'activité définis dans la revue de la littérature sont récurrents dans le discours des élus municipaux québécois, présentés ici par ordre décroissant des occurrences.

Tableau 2 – Les champs d'activité des bibliothèques publiques

Champs d'activités
Éducation
Culture
Information
Divertissement
Alphabétisation

L'éducation fait l'unanimité chez les élus municipaux québécois sans doute parce que les élus accusent les bibliothèques scolaires de désuétude et pauvreté intenses, mais aussi parce que la fréquentation des élèves est reconnue et appréciée par les élus municipaux québécois. Les élus municipaux québécois, comme leurs homologues norvégiens et australiens, donnent la priorité à la mission éducative de la bibliothèque publique (Audunson, 2005; Smith, 2004). Par contre, 10% des bibliothécaires texans interrogés par Smith ont opté pour la mission éducative de la bibliothèque publique (2008). Le public, lui, apprécie particulièrement les services offerts par les bibliothèques publiques pour des fins éducatives (Metropolitan Cooperative Library System, 1999; Public Agenda, 2006).

Pour parler de la culture au sens anthropologique du terme, les élus parlent d'« identité », de « miroir de la communauté », ou de « caractère propre ». Quelquefois ils précisent : « culture régionale », « culture québécoise ». De même, pour évoquer la culture au sens de culture générale, les élus utilisent dans leur discours oral d'autres termes : « œuvres littéraires », « le monde des idées », « le savoir », « la culture de base », « la culture classique », « les lettres, les arts, et les sciences ». La culture est ainsi soit décrite par son contenu disciplinaire (littérature, arts, sciences), soit avec des concepts proches (savoir, idées, connaissances), soit par des qualificatifs (culture de base, culture classique). Le concept de culture est compris par les élus dans ses deux acceptions mais sa définition reste problématique dans les entrevues comme dans les politiques culturelles. Ce n'est sans doute pas particulier aux élus municipaux québécois (Bissonnette, 2004).

Dans leur ensemble, les élus municipaux parlent d'information en tant qu'usage (« la recherche d'information »). Pour eux, l'information se situe dans les documents; c'est une entité objective. Ils ne se placent donc pas du point de vue de la bibliothèque et de ce qu'elle offre ou doit offrir, mais du point de vue de l'utilisateur qu'ils sont ou plutôt de l'utilisateur qu'ils imaginent. Car les usagers eux, reconnaissent l'information comme un champ d'activité essentiel de la bibliothèque publique (ALA, 2006; Metropolitan Cooperative Library System, 1999, OCLC, 2005).

Les élus municipaux québécois sont accusés de voir la bibliothèque publique comme un centre de loisirs (Baillargeon, 2002). Or le divertissement ne fait pas l'unanimité chez les élus municipaux québécois. Ceux-ci se positionnent en tant qu'utilisateur réel ou potentiel et présentent le divertissement comme inhérent aux collections et aux locaux. Dans l'enquête menée par l'ALA auprès du public américain, 40% des répondants ont dit aller à la bibliothèque pour se divertir (2006). Les élus sont toujours sensibles aux usages des citoyens. Mais le divertissement n'apparaît pas comme une mission prioritaire aux yeux des élus municipaux québécois.

L'alphabétisation est une des missions qui incombe aux bibliothèques publiques selon l'UNESCO (1994). Les élus municipaux québécois insistent pour que la bibliothèque n'agisse pas seule pour contrer l'analphabétisme, mais travaille de concert avec les partenaires spécialisés. La moitié des élus rencontrés reconnaissent la mission d'alphabétisation mais plusieurs d'entre eux nient que ce soit une nécessité dans leur municipalité. Au contraire, les élus norvégiens (Audunson, 2005) ont mis en avant la lutte contre l'analphabétisme à travers les bibliothèques.

5.2.3 Les rôles

Les élus ont évoqué les rôles des bibliothèques suivants; ils sont présentés en ordre décroissant des occurrences.

Tableau 3 – Les rôles des bibliothèques publiques

Rôles
Éducation
Socialisation
Recherche d'information
Alphabétisation
Loisirs
Éveil à la lecture
Paix sociale
Centre de recherche

Le rôle éducatif de la bibliothèque est reconnu par l'ensemble des élus rencontrés. La reconnaissance de ce rôle est partagée avec les élus norvégiens (Audunson, 2005), australiens (Smith, 2004), et le public américain (Metropolitan Cooperative Library System, 1999; Public Agenda, 2006). La bibliothèque en tant que centre de support éducatif peut offrir une aide aux devoirs et une formation à la recherche d'information (IFLA, 2001). C'est là que le point de vue des élus municipaux québécois diffère de la littérature : aucun service particulier pour le public scolaire n'est évoqué par les élus. Pour les élus municipaux québécois, les collections, l'accès à Internet et les espaces dédiés aux jeunes suffisent à remplir le rôle éducatif. Donc, point n'est besoin de service; le matériel suffit. Il s'agit donc de mettre à disposition des ressources et non d'un rôle à jouer, c'est-à-dire de services à mettre en œuvre.

Dans le discours des élus municipaux québécois, le rôle de socialisation s'inscrit principalement dans l'animation et les rencontres. Les animations sont quasi-unanimement mises en avant par les élus municipaux québécois. Les activités permettent de réunir un grand nombre de personnes. Elles sont généralement appréciées du public (Public agenda, 2006) et considérées par les politiciens comme un « moyen d'élargir la clientèle » (Québec (Province). Ministère de la culture et des communications, 1998, p. 70). Dans le discours des élus municipaux québécois, le partenariat n'est évoqué que vis-à-vis des milieux scolaires. Les partenariats avec les associations ou les établissements sociaux ou de santé n'a pas encore gagné le point de vue des élus municipaux québécois. Les élus municipaux, s'ils n'y participent pas toujours, sont particulièrement sensibles au volet animation en raison de son impact sur la fréquentation. Mais plus encore qu'un lieu d'animation, la bibliothèque est considérée comme un « lieu de rencontre » par les élus municipaux québécois. Cette idée de lieu de socialisation et d'échange est partagée par les élus nationaux norvégiens (Audunson, 2005), australiens (Smith, 2004) et les usagers canadiens (Ladhari & Morales, 2007) et américains (Public agenda, 2006). Il s'agit d'un espace public. Toutefois, le débat d'idées n'est pas exalté dans le discours des élus municipaux québécois. L'idée de créer des espaces de débat virtuels via la bibliothèque (Chowdbury, Poulter et McNemeny, 2006) est complètement absente du discours des élus municipaux québécois. La bibliothèque joue plutôt le rôle d'une « troisième place » qui permet de rencontrer des personnes en-dehors du cercle familial et amical, et du cercle professionnel (Lawson, 2004). La bibliothèque est donc vue comme un espace social plutôt que civique, dans lequel les seuls services à offrir sont l'animation.

La bibliothèque comme service de référence est reconnu par les professionnels (Smith, 2008) mais aussi et surtout par le public (ALA, 2006; Metropolitan Cooperative Library

System, 1999; OCLC, 2005), tandis que seulement 15% des usagers demandent de l'aide dans une recherche d'information (OCLC, 2005). Les élus municipaux québécois ont parlé de « recherche d'information » de la part des usagers, de « livres de référence » et d' « outils de recherche », et non de service d'aide à la recherche d'information. Il ne s'agit donc pas, du point de vue des élus, d'un service à offrir ni d'un rôle à jouer, mais de ressources à mettre à disposition. Ils se fient aux usages qu'ils voient ou imaginent. Et le service de référence en bibliothèque publique n'est pas très répandu au Québec ni utilisé de manière générale (OCLC, 2005).

Aucun élu n'a évoqué l'éducation permanente. Par contre, la moitié des élus ont reconnu l'alphabétisation comme champ d'activité de la bibliothèque publique. Ce rôle n'est donc pas tout à fait clair pour les élus municipaux québécois. Ceux-ci considèrent que la bibliothèque publique aide les enfants dans leur processus scolaire, mais la formation des adultes est occultée.

La lecture de divertissement est reconnue par les élus municipaux québécois. Les conditions de prêt exceptionnelles pour les nouveautés sont courantes dans les bibliothèques (Bentley, 2006). Sans doute, la satisfaction des usagers quand la bibliothèque répond à leurs demandes est-elle un facteur décisif pour les élus : si les usagers sont contents, les élus approuvent le rôle de la bibliothèque et les services particuliers mis en place. Rares sont les élus qui invitent les bibliothèques publiques à faire découvrir des auteurs plutôt que d'offrir les best-sellers.

Quelques élus parlent d' « éveil à la lecture ». Ceux qui évoquent les tout-petits espèrent leur inculquer le goût de la lecture et l'habitude d'aller à la bibliothèque comme recommandé par la politique du livre et de la lecture du Québec et l'UNESCO (Québec (Province). Ministère de la culture et des communications, 1998; UNESCO, 1994). Les activités reliées à ce rôle se limitent dans le discours des élus municipaux québécois à la traditionnelle heure du conte.

À la question concernant les rôles de la bibliothèque publique, quelques élus ont répondu un rôle social. Pour de rares élus, notamment des élus des grandes villes ou villes moyennes, la bibliothèque joue un rôle dans la lutte contre le décrochage scolaire et la criminalité. Pour ce faire, inutile de créer de nouveaux services. Simplement, « un jeune qui est à la bibliothèque, ne traîne pas dans les rues » à faire du grabuge. Ou encore, un jeune qui lit a moins de chance de verser dans la marginalité. Pour ces élus, la bibliothèque a donc une vertu qui consiste à promouvoir la paix sociale et en même temps à permettre l'ascension de l'individu dans la société.

La bibliothèque en tant que centre de recherche spécialise une partie de ses collections pour la communauté scientifique (McClure *et al.*, 1987). Le seul élu rencontré à avoir un diplôme universitaire de second cycle, a évoqué le rôle de recherche. Il remarque que ce rôle n'est pas prioritaire mais qu'il devrait être poursuivi en fonction des étudiants desservis.

Les élus municipaux québécois n'évoquent pas la bibliothèque comme un acteur qui joue un rôle. C'est un lieu avant tout. La bibliothèque est un site dépositaire de collections physiques et offrant l'accès aux documents électroniques. Les élus municipaux reconnaissent les rôles à jouer, mais ne les traduisent pas en services à offrir ou à développer, voire ils doutent de l'utilité de certains services.

5.2.4 Les publics visés

Les élus municipaux voient dans la bibliothèque publique un complément aux milieux scolaires. Pour eux, les enfants constituent le public privilégié. Les différents âges ne sont pas toujours distincts dans le discours des élus municipaux qui parlent de « jeunes » pour désigner autant les enfants d'âge préscolaire que les adolescents. Il y a donc quelquefois des amalgames au niveau des publics jeunes.

Les personnes âgées forment un public cible pour les bibliothèques, reconnu par les élus municipaux québécois. Mais les services spécifiques à mettre en place pour répondre à leurs besoins sont inconnus de la plupart des élus municipaux québécois, voire sont mis en doute. Les personnes handicapées sont confondues avec les personnes âgées dans le discours des élus municipaux québécois.

Certains élus municipaux pensent aussi aux nouveaux arrivants. Mais le plus souvent, ce public ne nécessite pas de services ou de collections particulières selon les élus municipaux.

Les autres publics évoqués sont rares. Ce sont « les plus démunis », les familles et les analphabètes. Le public adulte n'apparaît pas comme un public distinct.

5.3 Contexte organisationnel, historique et social

Au Québec particulièrement, les bibliothèques publiques relèvent souvent des services des loisirs et/ou communautaires (Gagnon, 1996; Gravel, 1999; Prévost, 1999), ce qui n'aide pas à positionner stratégiquement la bibliothèque dans une politique culturelle municipale (Delorme, 2000). Cette recherche en témoigne encore une fois.

L'histoire des bibliothèques de l'échantillon est également à l'image de l'histoire des bibliothèques publiques au Québec : une histoire récente dans laquelle l'État a incité les municipalités à investir dans le domaine de la lecture publique. Les municipalités ont répondu à l'appel (Panneton, 1995). Dans les dernières années, les plus grandes ont profité des fusions municipales pour ériger un réseau de bibliothèques.

Si l'on tient compte des projets en cours, 10 municipalités sur 12 dans l'échantillon sont sensibles au respect de la norme quant aux espaces disponibles par habitant. Généralement, les municipalités appuient donc les bibliothèques en termes de locaux.

On remarque parmi les bibliothèques de l'échantillon une grande disparité au niveau de l'allocation municipale à la bibliothèque par habitant. Or, la performance des bibliothèques est liée, en partie au moins, à cette allocation (Savard, 2004). L'appui financier des municipalités aux bibliothèques publiques est donc mitigé (Lajeunesse, 2005; Savard, 2004).

Cette recherche confirme la pauvreté des bibliothèques en termes de personnel qualifié, ne serait-ce qu'au poste de direction. Les municipalités ne misent pas sur la présence de bibliothécaires professionnels et de techniciens en documentation en nombre pour assurer la performance des bibliothèques publiques (Savard, 2004).

Davantage que la taille de la ville, la principale différence entre les cas au niveau du contexte est donc l'allocation municipale allouée à la bibliothèque.

5.4 Les effets idéationnels

Certains élus parlent d'eux en tant qu'individu, en tant qu'utilisateur de la bibliothèque ou encore en tant qu'élus. Les élus municipaux construisent donc leur point de vue à partir de trois perspectives : leur rôle en tant qu'élus et membre d'un conseil, leur connaissance de l'utilisateur et leurs convictions personnelles.

Les principaux pris-pour-acquis dans le discours des élus municipaux québécois touchent aux publics et au succès des bibliothèques. Le point de vue des élus sur ces deux points ne souffre donc aucune contradiction (Ducrot, 1984; Suchman, 1995). Il apparaît par contre que l'appui du conseil municipal sur le dossier des bibliothèques publiques n'est pas pris pour acquis.

Les élus municipaux montrent peu d'incertitudes quant aux bibliothèques publiques si ce n'est sur les projets de construction et d'aménagement ou sur les besoins de services particuliers. Serait-ce parce que la situation actuelle de la bibliothèque est si satisfaisante pour eux que de nouvelles réflexions sont superflues? Serait-ce parce que les élus municipaux ne s'interrogent guère sur la situation présente de la bibliothèque? Les élus municipaux parlent peu du futur des bibliothèques. Quand il est évoqué, le futur des bibliothèques ne paraît pas révolutionnaire. Un élargissement des conditions présentes suffit à faire rêver les élus municipaux. Est-ce à dire qu'ils ne s'intéressent pas aux développements possibles ou bien qu'ils se contentent du présent? Étant donné le pris pour acquis sur la réussite de la bibliothèque, il semblerait que la situation présente de la bibliothèque satisfasse généralement les élus, tant et si bien qu'ils ne peuvent en imaginer les développements futurs.

5.5 Le discours des élus versus les pratiques des bibliothèques publiques

L'analyse a montré des écarts entre le discours des élus et les pratiques des bibliothèques sur divers points isolés (le rôle de conservation, les publics à viser, l'accessibilité physique et l'agrandissement des locaux). Par contre, d'autres points de discordance sont apparus plus souvent entre le discours des élus municipaux québécois et les pratiques des bibliothèques:

- le principal écart entre le discours des élus et la pratique des bibliothèques concerne les animations. Les bibliothèques offrent ou programment des animations multiples en direction de divers publics, dans et hors les murs, tandis que les élus ne connaissent que les activités offertes aux enfants et dans la bibliothèque;
- la recherche d'information nécessite des ressources documentaires et des accès à Internet dans le discours des élus municipaux québécois, versus le milieu professionnel qui voudrait que la bibliothèque offre un service de référence;
- le discours de l'élus ne reconnaît pas toujours la qualité du personnel de la bibliothèque versus les ressources humaines qualifiées restreintes;
- le discours de l'élus prône l'accessibilité aux plus démunis mais la bibliothèque tarife dans certains cas et en partie ses services;
- l'écart entre le discours de l'élus et le responsable de la bibliothèque en termes d'heures d'ouverture.

6. Conclusion

L'analyse a montré une quadruple problématique quant au point de vue des élus municipaux québécois sur les missions des bibliothèques publiques :

- (1) l' élu, outre ses responsabilités de gestionnaire de la municipalité, est aussi un individu avec des convictions personnelles et une expérience personnelle par rapport à la bibliothèque. Il offre donc un point de vue construit sur trois voix qui lui sont propres;
- (2) les élus municipaux québécois ont une vision homogène et tronquée des publics réels et potentiels des bibliothèques publiques;
- (3) les élus municipaux québécois ont une image passive de la bibliothèque dans laquelle l'action et la médiation du personnel de la bibliothèque est invisible;
- (4) les élus municipaux québécois partagent un point de vue traditionnel de la bibliothèque qui est fermé au futur de la bibliothèque et qui omet le contexte de la société de l'information.

La grande variation entre les discours ne peut être fonction du contexte de production des discours ou du contexte d'interprétation du discours puisqu'ils sont identiques dans les 12 cas : les élus ont tous été rencontrés en entrevue avec la même grille d'entrevue; les politiques culturelles sont toutes des documents officiels et publics. Par contre, la variation des discours peut être fonction du contexte de la bibliothèque et de la ville ou encore peut être fonction de l'individu rencontré. Concernant le contexte, seule l'allocation municipale accordée à la bibliothèque est apparue comme un axe de différenciation entre les cas. L'analyse a également révélé un axe de différenciation des discours des élus municipaux québécois selon que le discours s'appuie sur des valeurs fondamentales ou sur des usages réels ou supposés de la bibliothèque. Dans le premier cas, l' élu voyait au-delà de la bibliothèque présente; dans le second cas, le discours s'appuyait sur des constats limités. Ces deux axes demandent à être vérifiés.

Les élus municipaux québécois se sont montrés intéressés par les missions des bibliothèques publiques, et demandent à en savoir plus. C'est une chance à saisir.

7. Références

Toutes les adresses URL sont valides le 2 avril 2009.

- Abid, Abdelaziz, & Thierry Giappiconi. 1995. La révision du Manifeste de l'Unesco sur les bibliothèques publiques. *Bulletin des bibliothèques de France* 40 (4): 8-14.
- ALA [American Library Association]. 2004. *Core Values on Librarianship*. URL: <http://www.ala.org/ala/aboutala/offices/oif/statementspols/corevaluesstatement/corevalues.cfm>.
- ALA [American Library Association]. 2006. @ your Library: Attitudes Toward Public Libraries Survey 2006. URL: <http://www.ala.org/ala/aboutala/offices/ors/reports/2006KRCReport.pdf>.
- Audunson, Ragnar. 2005. How do Politicians and central Decision-Makers View Public Libraries?: The Case of Norway. *IFLA Journal* 31 (2): 174-82.
- Baillargeon, Jean-Paul. 2002. Bibliothèques publiques, gestionnaires et élus municipaux. *Documentation et bibliothèques* 48 (2): 37-40.
- Baillargeon, Jean-Paul. 2004. Bibliothèques publiques et développement culturel : Quelle culture? *Loisir et société – Leisure and society* 27 (2) : 459-67.
- Baillargeon, Jean-Paul. 2005. La bibliothèque publique : La plus mal connue de nos institutions culturelles. Dans *Annuaire du Québec 2005 : Toute l'année politique, sociale et culturelle*, 364-69. [s.l.]: Fides.
- Benbasat, Izak, David K. Goldstein & Melissa Mead. 1987. The Case Research Strategy in Studies of Information Systems. *MIS Quarterly* 11 (3): 369-87.
- Bentley, Madeleine. 2006. Best Practice or Selling Out? *Public Library Journal* 21 (3): 25-26.

- Berger, Peter et Thomas Luckmann. 1966. *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge*. Garden City, New-York: Doubleday.
- Bergeron, Pierre. 2001. L'élaboration des objectifs. Dans *La gestion dynamique : Concepts, méthodes et applications*, 214-27. Boucherville (Québec): Gaëtan Morin.
- Bissonnette, Lise. 2004. Le rôle essentiel de la bibliothèque publique : La transmission de la culture. Dans *Bibliothèques publiques et transmission de la culture à l'orée du XXI^e siècle : Actes du colloque tenu à la bibliothèque Gabrielle-Roy les 5 et 6 mai 2003 à l'occasion du 30^e anniversaire de fondation de l'ASTED et du 20^e anniversaire de l'inauguration de la bibliothèque Gabrielle-Roy*, édité par Jean-Paul Baillargeon, 209-17. Montréal (Québec): IQRC, ASTED, Presses de l'Université Laval.
- Bouthillier, France. 1996. *The Meaning of Service: An Ethnographic Study of a Public Library in Quebec*. Ph. D., University of Toronto. Toronto (Ontario).
- Chowdhury, Gobinda, Alan Poulter, & David McMenemy. 2006. At the Sharp End Public Library 2.0: Towards a New Mission for Public Libraries as a « Network of Community Knowledge ». *Online Information Review* 30 (4): 454-60.
- Crotty, Michael. 1998. *The Foundations of Social Research: Meaning and Perspective in the Research Process*. Thousand Oaks (Californie): Sage.
- Delorme, Silvie. 2000. D'une institution culturelle à une institution démocratique. Passage obligé : L'ouverture citoyenne des bibliothèques publiques du Québec. *Bulletin des bibliothèques de France* 45 (5): 42-46.
- Dole, Wanda V., Jikta M. Hurych, & Wallace C. Koehler. 2000. Values for Librarians in the Information Age: An Expanded Examination. *Library Management* 21 (6): 285-97.
- Drucker, Peter Ferdinand. 1990. *Managing the Non Profit Organization: Practices and Principles*. New York: Harper Collin.
- Ducrot, Oswald. 1984. *Le dire et le dit*. Paris: Les éditions de Minuit.
- Fairclough, Norman. 1992. *Discourse and Social Change*. Cambridge (Massachusetts): Polity Press.
- Finks, Lee W. 1989. Values without Shame. *American Libraries* 20 (4): 252-56.
- Gagnon, Pierre. 1996. *Le loisir et la municipalité : L'heure des choix*. [Sainte-Foy (Québec)]: Presses de l'Université du Québec.
- Gorman, Michael. 2000. *Our Enduring Values: Librarianship in the 21st Century*. Chicago (Illinois): American Library Association.
- Gorman, Michael. 2001. Values for Human-to-Human Reference. *Library Trends* 50 (2): 168-82.
- Gravel, Robert J. 1999. Le système municipal québécois. Dans *Les institutions administratives locales et régionales au Québec : Structures et fonctions*, 1-54. Sainte-Foy (Québec): Presses de l'Université du Québec.
- Groupe de bibliothécaires de la région de Québec. 2004. Fusion et défusions municipales : Nouvelle ville et service amélioré de lecture publique. *Documentation et bibliothèques* 50 (2): 143-44.
- Hemmel, Ethel, William James Wilson & Revision Committee of the Public Library Association. 1998. *Planning For Results: A Public Library Transformation Process: the Guidebook*. Chicago (Illinois): American Public Library.

- Heracleous, Loizos Th. 2004. Interpretivist Approaches to Organizational Discourse. Dans *The Sage Handbook of Organizational Discourse*, édité par David Grant, Cynthia Hardy, Cliff Oswick, & Linda Putman, 175-92. Thousand Oaks (Californie): Sage.
- IFLA [International Federation of Library Associations and institutions]. 2005. *Manifeste d'Alexandrie sur les bibliothèques, la société de l'information en action*. URL: <http://www.ifla.org/III/wsis/AlexandriaManifesto-fr.html>.
- IFLA [International Federation of Library Associations and institutions]. 2001. *Les services de la bibliothèque publique : Principes directeurs de l'IFLA/UNESCO*. URL: <http://www.ifla.org/VII/s8/news/pg01-f.pdf>.
- Kann-Christensen, Nanna, et Niels Ole Pors. 2004. The Legitimacy of Public Libraries: Cross-Pressures and Change Processes. *New Library World* 105 (1204/1205): 330-36.
- Koepp, Donald William. 1967. *Decision Making for the Public Library Function of Municipal Government*. Ph. D. University of California. Berkeley (Californie).
- Koehler, Wallace C., Jikta M. Hurych, Wanda D. Dole, & Joanna Wall. 2000. Ethical Values of Information and Library Professionals: An Expanded Analysis. *International Information & Library Review* 32 (3/4): 485-507.
- Ladhari, Riadh, & Miguel Morales. 2008. Perceived Service Quality, Perceived Value and Recommendation : A Study among Canadian Public Library Users. *Library Management* 29 (4/5): 352-66.
- Lajeunesse, Marcel. 2005. Le financement des bibliothèques publiques du Québec depuis 1960. *Argus* 34 (3): 11-18.
- Lawson, Karen. 2004. Libraries in the USA as Traditional and Virtual "Third Places". *New Library World* 105 (1198/1199): 125-30.
- McClure, Charles R. *et al.* 1987. *Planning and Role Setting for Public Libraries: A Manual of Options and Procedures*. Chicago (Illinois): American Library Association.
- Metropolitan Cooperative Library System. 1999. *Public Perception of Public Libraries*. URL: <http://www.library.ca.gov/lds/docs/METAsummary09-99.pdf>.
- Miles, Matthew B., & A. Michael Huberman. 2003. *Analyse des données qualitatives*. Paris: De Boeck Université.
- Mittermeyer, Diane. 1989. La bibliothèque publique et le milieu municipal. Partie 1: La représentation de l'administration municipale. *Documentation et bibliothèques* 35 (4): 145-61.
- OCLC [Online Computer Library Center, Inc]. 2005. Perceptions of Libraries and Information Resources: A Report to the OCLC Membership. URL: http://www.oclc.org/reports/pdfs/Percept_all.pdf.
- Panneton, Jacques. 1995. La lecture publique au Québec de 1959 à demain. *Documentation et bibliothèques* 41 (3): 153-58.
- Peignet, Dominique. 2005. La bibliothèque peut-elle survivre à ses consommateurs? *Bulletin des bibliothèques de France* 50 (1): 38-45.
- Potter, Jonathan et Margaret Wetherell. 1987. *Discourse and Social Psychology: Beyond Attitudes and Behaviour*. Beverly Hills (Californie): Sage.
- Prévost, Pierre. 1999. *La gestion municipale au Québec : Perspectives nouvelles*. Montréal (Québec): Gaëtan Morin, 1999.
- Public Agenda. 2006. *Long Overdue: A Fresh Look at Public and Leadership Attitudes About Libraries in the 21st Century*. URL: http://www.publicagenda.org/files/pdf/Long_Overdue.pdf.

- Public Library Vlissingen. 2003. *Political Perceptions of Public Libraries in the Netherlands*. URL: <http://www.debibliotheeken.nl/dsc?c=getobject&s=obj&lsessionid=1C7154qVxD7@p5G78L91zmQ12Az1JiodvhoUhCt3M4eGxJh@OuGEX@hW9pz8XH1&obje ctid=2115&ldsname=VobExtern>.
- Québec (Province). Ministère de la Culture et des Communications. 1998. *Le temps de lire, un art de vivre: Politique de la lecture et du livre*. [Québec, Québec]: Ministère de la Culture et des Communications.
- Radford, Gary P. 1992. Positivism, Foucault, and the Fantasia of the Library: Conceptions of Knowledge and the Modern Library Experience. *Library Quarterly* 62 (4): 408-24.
- Radford, Gary P. 1998. Flaubert, Foucault, and the Bibliothèque Fantastique: Toward a Postmodern Epistemology for Library Science. *Library Trends* 46 (4): 616-34.
- Rasmussen, Casper Hvenegaard et Henrik Jochumsen. 2003. Strategies for Public Libraries in the 21st Century. *International Journal of Cultural Policies* 9 (1): 83-93.
- Rouleau, Linda. 2007. *Théories des organisations : Approches classiques, contemporaines et de l'avant-garde*. Québec (Québec): Presses de l'Université du Québec.
- Rubin, Richard E. 2004. *Foundations of Library and Information Science*. 2^e éd. New York: Neal-Schuman Publishers.
- Savard, Réjean. 2004. Les bibliothèques publiques de 1995 à 2001. Dans *État des lieux du livre et des bibliothèques*, édité par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, 211-224. URL: http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/etat_livre.htm#pdf.
- Schwandt, Thomas. 2000. Three Epistemological Stances for Qualitative Inquiry: Interpretivism, Hermeneutics, and Social Constructionism. Dans *Handbook of Qualitative Research*, 2^e éd., édité par N.K. Denzin & Yvonna S. Lincoln, 189-213. Thousand Oaks (Californie): Sage.
- Smith, Kerry. 2004. *The Political Perception of the Public Library: The Australian View*. URL: <http://conferences.alia.org.au/alia2004/pdfs/smith.k.paper.pdf>.
- Smith, Susan. 2008. Working Librarians' Perceptions of the Role of the Public Library in the 21st Century. Ph.D., University of Texas at Arlington. Arlington (Texas).
- Suchman, Mark C. 1995. Managing Legitimacy: Strategic and Institutional Approaches. *The Academy of Management Review* 20 (3): 571-610.
- UNESCO [United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization]. 1994. *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique*. URL: http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html.
- Van Dijk, Teun A. 1997. Discourse as Interaction in Society. Dans *Discourse Studies: A Multidisciplinary Introduction. Volume 2. Discourse as Social Interaction*, 1-37. Thousand Oaks (Californie): Sage.
- Yin, Robert K. 2003. *Case Study Research: Design and Methods*. Thousand Oaks (Californie): Sage.